

LUNDI 28 NOVEMBRE 2022

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Bruyère et sur la plateforme TEAMS, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

M. Robert Bureau	M ^{me} Nicole Lavoie
M ^{me} Véronique Champagne-Cloutier	M ^{me} Marie-Claude Lozier
M ^{me} Nancy Falardeau	M. Richard Provencher
M ^{me} Andréane Gauthier	M ^{me} Nathalie Simard
M ^{me} Marie-Michèle Héroux	M ^{me} Caroline Thérien
M ^{me} Anabelle Landry-Genesse	

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Marie-Claude Lozier.

Le siège numéro 13 (membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel) et le siège numéro 14 (membre de la communauté issu du milieu municipal, des affaires, de la santé ou des services sociaux) sont à combler.

M^{mes} Monia Jacques et Célia Vincent-Cadieux sont absentes.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines et secrétaire générale
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
M^{me} Marie Luce Bergeron, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
M. Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
M. Claude Lemens, directeur du Service des ressources informationnelles

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Marie-Michèle Héroux, appuyée par M^{me} Anabelle Landry-Genesse et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 OCTOBRE 2022

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M^{me} Caroline Thérien, appuyée par M^{me} Anabelle Landry-Genesse et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu avec une correction au point 4.6. où l'on devrait lire « déléguée au comité de vérification » plutôt que « déléguée au comité de gouvernance et d'éthique ».

CA-2022-0118

CA-2022-0119

4. RÉSOLUTIONS

CA-2022-0120

4.1. Équipements et logiciels de réseau

CONSIDÉRANT la planification en RI pour le remplacement des bastions de sécurité et du réseau sans-fil du CSSLT;

CONSIDÉRANT qu'il est requis d'utiliser les services du CAG pour l'achat de ce type d'équipements;

Il est alors proposé par M^{me} Andréane Gauthier, appuyée par M^{me} Marie-Michèle Héroux de mandater le Centre des acquisitions gouvernemental pour l'achat des équipements dans la catégorie « réseau sans fil » pour un montant de 250 000 \$ plus taxes et dans la catégorie « bastion de sécurité physique » pour un montant de 75 000 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources informationnelles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2022-0121

4.2. Règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire

CONFORMÉMENT aux articles 4, 239 et 240, le conseil d'administration doit adopter les règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire;

Il est alors proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyée par M. Robert Bureau d'adopter les règles pour l'admission et les critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire telles que déposées au document **DSE-2223-05**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2022-0122

4.3. Engagement d'une firme de professionnels pour les services en ingénierie mécanique et électrique pour la construction du centre de formation horticole au centre Frère-Moffet de Ville-Marie

CONFORMÉMENT au règlement de délégation de pouvoir numéro 28;

Il est proposé par M. Robert Bureau, appuyé par M^{me} Véronique Champagne-Cloutier d'octroyer le contrat pour les services professionnels en ingénierie mécanique et électrique pour la construction du centre de formation horticole du centre Frère-Moffet de Ville-Marie à la firme SNC-Lavalin inc. pour un montant total de 319 000 \$ plus taxes et que le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer tout document à cet effet incluant les modifications au contrat jusqu'à concurrence de 10 % du prix initial.

Résolution adoptée à l'unanimité.

5. INFORMATION**5.1. Reconnaissance de projets au préscolaire-primaire, secondaire et adultes-FP**

Le directeur général mentionne l'importance de reconnaître les projets réalisés dans les écoles. Chaque année, il y a des projets reconnus au secteur des jeunes et au secteur des adultes et de la formation professionnelle. Un projet « coup de cœur » est également choisi. Les capsules vidéo sont présentées.

5.2. Présentation du rapport annuel

Le directeur général et les directions de service présentent les faits saillants du rapport annuel. (Document **DG-2223-03**)

5.3. Suivi de la mise à jour du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Le directeur général présente les démarches effectuées jusqu'à aujourd'hui en lien avec l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite.

5.4. Échéancier d'organisation scolaire 2023-2024

La directrice des Services éducatifs et complémentaires présente l'échéancier scolaire 2023-2024 documenté dans le tableau **DSE-2223-03**.

5.5. Organisation scolaire du secondaire par provenance

La directrice des Services éducatifs et complémentaires présente l'état de la clientèle officielle au secondaire 2022-2023 selon la provenance des familles.

5.6. Suivi des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes

La directrice du Service de l'éducation des adultes présente et donne des explications au sujet des revenus de la formation à distance en formation générale des adultes.

5.7. Engagement de personnel

La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines (document **DSRH-2223-03**).

5.8. Suivi à la rencontre du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA)

À la suite d'une deuxième tentative, l'assemblée générale des parents ayant des enfants avec des besoins particuliers a pu mettre sur pied le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. La directrice des Services éducatifs et complémentaires présente les nouveaux membres.

5.9. Suivi de la rencontre du comité de parents

Le directeur général présente les nouveaux membres du comité de parents document **DG-2223-02** et fait un résumé de la rencontre du 24 octobre dernier.

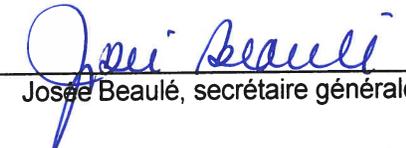
6. HUIS CLOS STATUTAIRE

CA-2022-0123

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Nancy Falardeau, appuyée par M^{me} Andréane Gauthier et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé à 20 h 31 lorsque les délibérations prennent fin.


Marie-Claude Lozier, présidente


Josée Beaulé, secrétaire générale